

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département de
Seine
et Marne

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Séance du 21 mars 2024

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mars, à 20 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

Qui ont pris part à la
délibération : 19

**Date de la
convocation :**
12/03/2024

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE-BOULLERET, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Lysiane CAVIC, Frédéric BOUIGE, Isabelle AUBERTIN, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Marie-Thérèse LEMAY, Frédéric COIBION

Pouvoirs :

Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE
Bruno DUMONT a donné pouvoir à Isabelle TARQUIN
Michel CLOUET a donné pouvoir à Donatienne PIPART
Cindy BERTOT (MAYEUR) a donné pouvoir à Sonia HABAY

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2024/012

Objet de la délibération : **SALLE POLYVALENTE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS :
MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2021/028 relative à l'approbation du règlement intérieur de la salle polyvalente,

Vu la délibération n°2022/005 relative à la modification du règlement intérieur de la salle polyvalente,

Considérant qu'il convient de modifier ce règlement.

Considérant que la modification porte sur le montant du forfait ménage, celui-ci passant de 108 € à 123.42 €

Monsieur le Maire donne lecture du nouveau règlement intérieur, annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la modification du règlement intérieur de la salle polyvalente de la maison des associations.

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE